

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 31 (1923)

Heft: 8

Rubrik: Société militaire sanitaire suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dans la cavité thoracique. On relie l'aiguille avec un tuyau de caoutchouc dépendant lui-même de l'appareil qui contient le gaz. Cet appareil est muni d'un manomètre qui permet de contrôler exactement la quantité de gaz qu'on insuffle dans la cage thoracique. Cette quantité une fois atteinte, on retire l'aiguille et l'opération est terminée.

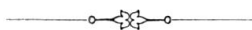
Tout cela a l'air fort simple, et cependant c'est une opération très délicate, qui demande — de la part du médecin qui la pratique — un doigté, une habileté et des connaissances techniques et physiologiques que chaque docteur est loin de posséder au même degré.

Il est parfois très difficile de maintenir la pointe de l'aiguille dans l'espace pleural; il est plus difficile souvent de se rendre compte combien de gaz il faut insuffler pour arriver au meilleur résultat. Enfin il peut survenir des complications que le sens clinique du médecin peut parfois prévoir, mais qui entravent le

traitement et présentent des dangers réels.

S'il faut une grande expérience du côté de l'opérateur, il faut beaucoup de patience et de persévérance de la part du malade. C'est qu'en effet la durée de la cure est longue, très longue. On parlait jadis de 6 mois ou d'un an; on sait aujourd'hui qu'il faut presque toujours 2 ans de pneumothorax répétés, parfois 3 ou 4 ans, pour arriver à un résultat durable, quelquefois à la guérison.

Rappelons-nous aussi que tous les cas de tuberculose pulmonaire ne peuvent pas être traités par le pneumothorax artificiel. Le spécialiste seul saura apprécier ceux qui sont susceptibles de s'améliorer grâce à cette intervention. Quoiqu'il en soit, l'opération de Forlanini constitue une arme de plus dans l'arsenal antituberculeux, et l'on est heureux de l'avoir à sa disposition, puisque — grâce à cette nouvelle méthode — le tuberculeux guérit parfois et s'améliore souvent.



Société militaire sanitaire suisse

Nous avons reçu et lu avec intérêt le rapport annuel de 1922 de la Société militaire sanitaire suisse, présidée par le sergent-major Delacrausaz à Lausanne. Cette société, appuyée par le médecin en chef, et malgré cet appui, a de la peine à subsister, car ses 23 sections n'ont que 815 membres actifs. Il est vrai qu'elle compte en outre 136 membres d'honneur et 1550 passifs et vétérans.

Depuis sa fondation, 19 sections se sont dissoutes; aussi le rapport présidentiel constate-t-il « que le nombre des sections est trop faible pour une société telle que la nôtre ».

Grâce aux efforts du Comité central, à une subvention extraordinaire de la Croix-Rouge suisse (fr. 10 000), et à un fonds du colonel Hauser (fr. 3000), on peut espérer que la Société militaire sanitaire suisse pourra prospérer. Mais les médecins militaires devraient s'y intéresser plus que jusqu'ici et aider au réveil de certaines sections qui semblent dormir d'un sommeil hivernal perpétuel. La situation financière des sections laisse aussi fort à désirer: celle de Lausanne est sérieusement endettée; celle de Vevey boucle avec un solde actif de 43 centimes; il n'y a guère que celle de Lucerne qui possède un avoir un peu conséquent (près de fr. 2400).

Souhaitons que le vibrant appel du médecin en chef de l'armée, lors de la dernière assemblée générale, sera entendu, et que les sections de la Société militaire sanitaire suisse puissent se rendre utiles.



Nouvelles de l'activité des sociétés

Alliance suisse des gardes-malades, section de Bâle. — Candidates : les sœurs Théa Herter, 1887, de Niederbipp; Clara Bub, 1899, de Bâle.

Section Bâle-Hôpital Bourgeois. — Candidates : Sœur Hanni Moser, 1894, de Herzogenbuchsee; Elisabeth Linder, 1895, de Bâle; Mathilde Fazis, 1896, badoise; Amalie Fillingier, 1897, de Engwil; Marguerite Glitsch, 1891, de Zell; Hélène Grosshans, 1899, de Bâle; Alice Keller, 1897, de Reinach; Caroline Pauli, 1899, de Wahlern; Louise Schelker, 1891, de Bâle; Rosa Sprecher, 1890, d'Aesch; Josy Stutz, 1896, d'Islisberg; Hélène Trautweiler, 1891, de Laufenbourg; Anni Grunder, 1893, de Vechingen.

Admissions définitives : Sœur Cissy Kerez, de Winterthur; Rosemarie Sandreuter, de Bâle.

Section de Berne. — Candidate : Sœur Rosalie Dreyer, 1895, de Trub.

Admissions définitives : Sœur Rosa Schwammberger, 1897, de Berthoud; Olga de Kossovsky, 1888, russe.

Section de Genève. — Candidates : Sœur Hulda Altherr, 1898, de St-Gall; M^{lle} Blanche Kellenberger, 1884, de Walzenhausen.

Admission définitive : Sœur Maja Huwyler.

Transfert de la Section de Berne dans celle de Genève : Sœur Mathilde Schærer.

Section de Neuchâtel. — Candidates : M^{lle} Alice Rosselet, 1892, garde-malade, des Baryards; M^{lle} Emma Guédât, 1882, garde-malade, à Tramelan.

Admissions définitives : Sœur Marg. von Aesch, à Neuchâtel; M^{me} Thiel, à Neuchâtel.

Section de Zurich. — Admissions définitives : les infirmières Berta Tanner, de Lœrrach; Emmy Orell, de Richterswil; Nelly Næf, de Peterzell; Martha Lamm, de Lœrrach; les

releveuses Giacobina Tgetgel, de Pontecapovasto; Emma Sturzenegger, de Schwellbrunn; Regula Vehyl, de Sontheim; Hermine Buchser, de Schœftland; Bertha Luescher, de Moslerau; Henriette Schilling, de Lœhningen; les gardes de nourrissons Erica Brunner, d'Andelfingen; Louise Diewald, de Bâle.

Rentrée dans la section : Sœur Rosa Jetzler.

Sortie : M^{me} Keller-Hausmann, pour cause de mariage.

Candidates : Sœur Anna Bucher, 1883, de Regensberg; Clara Beerli, 1883, de Thal; Elise Gall, 1895, de Bærshis; Rosa Wildisen, 1899, de Hæmikön; Marie Duemlein, 1882, de Nuremberg; Ida Vogel, 1892, de Kœlliken.

Alliance suisse des samaritains. Assemblée générale du 24 juin 1923. — Les délégués des sections de samaritains se sont rencontrés très nombreux à Schaffhouse, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle présidée par le président central M. Seiler.

Après rapide adoption du rapport et des comptes de 1922, la section de Fribourg a été désignée pour recevoir la réunion de 1924.

Dès le 1^{er} janvier 1924, la Caisse de secours produira ses effets pour tous les samaritains pendant leur activité de secours. L'indemnité journalière sera portée à fr. 5 dès que la caisse aura un capital de fr. 200 000.

La modification des périodiques destinés aux samaritains, et dont nous avons parlé ici, a été adoptée à l'unanimité; puis l'assemblée s'est occupée de plusieurs postulats sur lesquels il y aura lieu de revenir dans la suite.

Le banquet a réuni plus de 350 participants; il fut agrémenté des discours habituels en pareille circonstance, puis les délégués eurent encore le temps de visiter la vieille et intéressante ville de Schaffhouse, les chutes du Rhin, et de renouer connaissance avec les amis venus de tous les coins et recoins de la Suisse.